

## Rencontre du 8 avril 2024 avec les services de la mairie

Participant(e)s : Véronique Brunet élue du quartier, Dominique Favier coordonateur de territoire municipal, 4 représentants des services techniques. Nathalie Dimopoulos (suivi des projets d'aménagements du quartier).

5 membres du comité de quartier (3 du vieux Celleneuve, une du secteur du bas de l'avenue des moulins et une riveraine de la rue des avelaniers).

La rencontre a débuté en salle, par un temps réponse aux questions que nous avons envoyées à Madame Brunet.

### 1. Place Renaudel : quels sont précisément les bâtiments achetés par la mairie ?

Tous les anciens bâtiments du crédit agricole et le bâtiment adjacent (ocre rouge, ancien restaurant et les étages) ont été rachetés par la mairie. Projet agrandissement du cinéma : petite salle de projection, environ 65 places, pour les scolaires, bureaux, espaces pédagogiques d'éducation à l'image, et une salle d'accueil avec service de boisson et petite restauration



### 2/La caméra angle rue Breton et rue Marcellin Albert

C'est une caméra de surveillance. L'arrêt est donc possible pour décharger mais pas le stationnement.

### 3/ Le comité de quartier peut-il espérer un local aux normes d'hygiène et de sécurité où il pourrait tenir ses réunions ? (demande plusieurs fois renouvelée)

La mairie remet à plat l'occupation des locaux associatifs Simone de Beauvoir (rue François d'Orbay) car certaines associations ne semblent plus actives ou étudie la possibilité de partager un local avec une des associations présentes. En attendant, nous pourrions nous réunir à la MPT (ce qui est déjà le cas pour la commission cadre de vie).

Une visite de quartier permet ensuite de préciser nos demandes et d'avoir des propositions de la part des services techniques.

### 1/Rue de la Condamine

**Pose (urgente) de panneaux 20km/h zone de rencontre, en particulier aux entrées de la rue de la Condamine, seul point d'accès au vieux village.**

La pose de panneaux est prévue (mais pas de date)

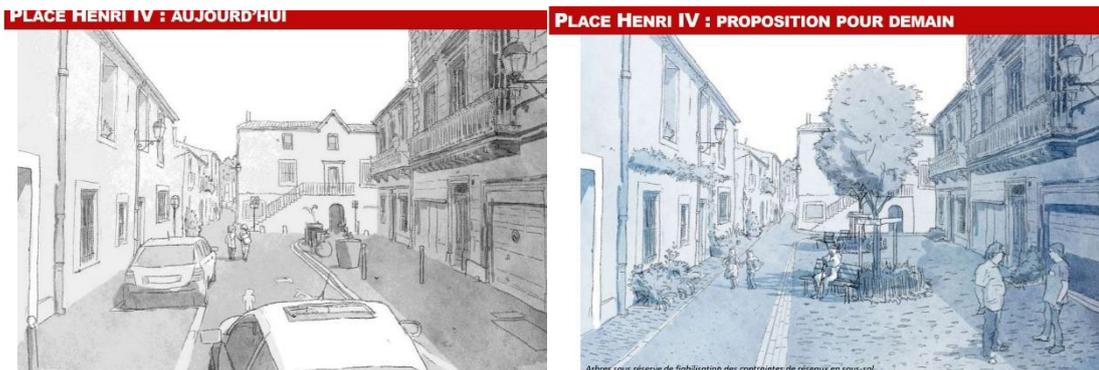
### Traversée de la rue de la Condamine

En attendant les « grands travaux » une sécurisation du croisement de la rue de la Condamine et de la rue Marcellin Albert et de la rue du Docteur La chapelle semble envisageable : casser l'axe « droit » rue Dr la chapelle et rue de la Condamine par la pose de « grosses pierres » pour créer une chicane, modifier le panneau Stop (trop petit et trop haut) pour qu'il soit plus lisible, reprendre le marquage au sol, empêcher les voitures stationner sur le passage piéton (ne pas hésiter à signaler à Montpellier au quotidien les voitures sur le passage piéton).

**2/ Rue Marcellin Albert / rue Breton/Place Henri IV - Constat : De nombreux véhicules (voitures, camionnettes de livraison, camion des éboueurs) remontent actuellement le sens interdit place Henri IV ne pouvant tourner dans la rue Breton !**

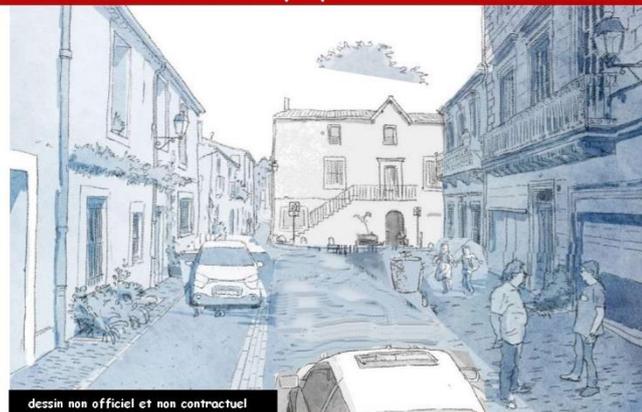
La mise en double sens de la place Henri IV serait réalisable, peut être avec un alternat, en sécurisant la sortie de la rue du bassin (Stop ou priorité) et avec un changement de sens de la rue Breton.

Proposition faite lors de la réunion d'information de décembre 2022



A l'étude après visite sur le terrain du 8 avril 2024

PLACE HENRI IV : Nouvelle proposition à l'étude



Il est demandé qu'il soit bien tenu compte des écoulements d'eaux pluviales, afin que la rue du bassin ne se retrouve à nouveau régulièrement inondée (conservation de la grille d'évacuation et du dos d'âne l'entrée de la rue du bassin)

### Autres points

A la fin des travaux, le nombre et l'emplacement des conteneurs fixes seront étudiés, ainsi qu'une façon de « mieux les intégrer dans le paysage. »

A terme, le stationnement ne sera plus possible que sur les places marquées et deviendra payant.

### 3/Avenue des moulins

#### Calendrier des travaux :

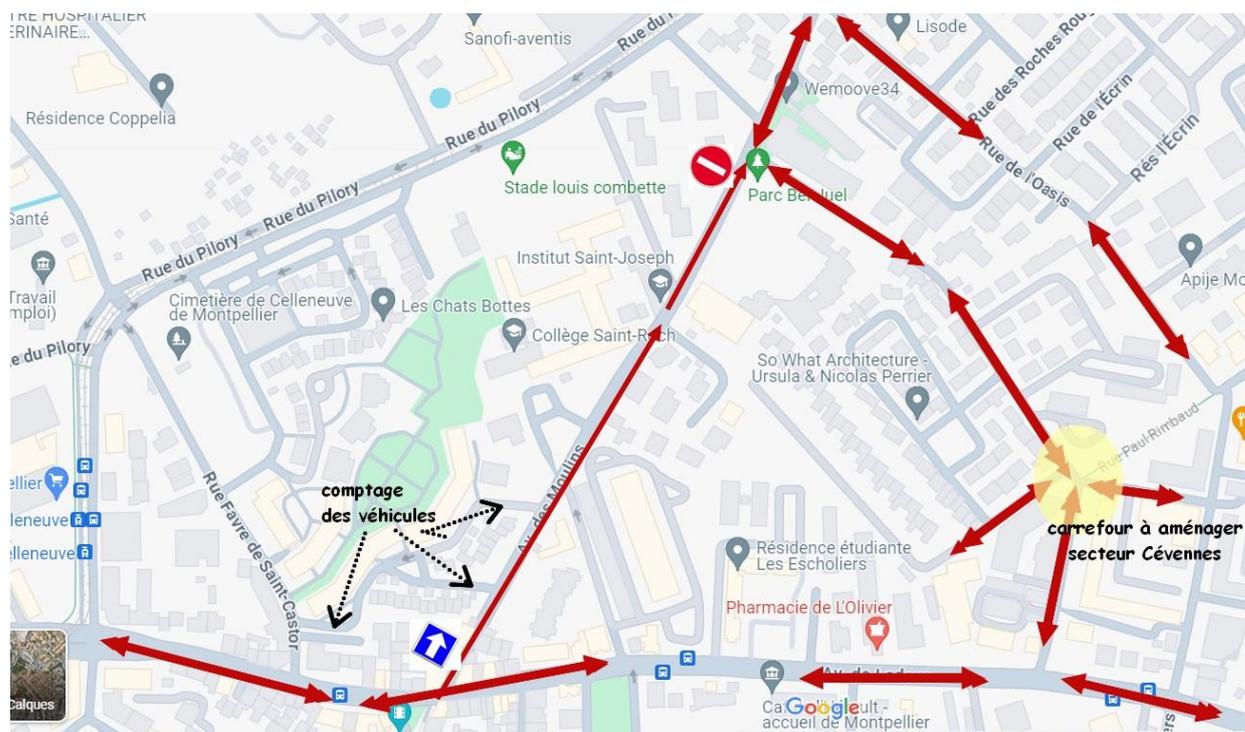
De juillet 2024 à novembre 2024 : réseaux humides : eau potable, eaux usées et eaux de pluie

D'octobre 2024 à janvier 2025 : réseaux secs, enfouissement des fils électriques (et téléphone ?)

Février 2025 à fin 2025 : voirie

Au carrefour de la route de Lodève et de l'avenue des moulins aucun feu de circulation n'est prévu : d'après les services de la mairie la mise en sens unique va simplifier l'entrée dans l'avenue des moulins.

Rue des congrégations et des communautés : pour répondre aux craintes des riverains un comptage des véhicules dans ces rues est prévu avant les travaux.



Pour les services de la Mairie le sens unique de l'avenue des moulins va diminuer le nombre de véhicules en raison de la diminution des places de parking. Le directeur du collège serait prêt à orienter les parents vers le parking de la rue Virginie Montagnol mais n'envisage pas d'ouverture de l'établissement au niveau du stade de foot. La sécurité dans le secteur de la rue Virginie Montagnol pourrait être améliorée par l'occupation de la maison Gabriel Mistral mais c'est un objectif à moyen terme car le projet est encore imprécis.

La mairie compte sur l'usage des transports en communs gratuits pour les collégiens et sur le sens civique des parents incités à se garer rue Virginie Montagnol pour libérer l'avenue des moulins

Concernant la rue des avelaniers, la mise en place d'un plateau ralentisseur au niveau de la sortie de la résidence de l'Oasis a été notée. Ensuite concernant l'aménagement du carrefour, rue Rimbaud, rue des avelaniers, rue des amouriers et rue des nivéoles, cela concerne " le quartier Cévennes" et sera transmis la nécessité d'un aménagement, avec la mise en place d'un îlot central. Dans l'attente de l'aménagement final de la portion rue Rimbaud vers l'avenue de Lodève

Une prochaine rencontre est prévue en septembre.